

Communiqué de presse du 28 mai 2015

Contre l'intimidation et les poursuites de l'Ordre, soutenons le Dr COADOU !

Le Syndicat de la Médecine Générale (SMG) appelle à soutenir le Dr Bernard Coadou dans son futur procès l'opposant à l'Ordre des Médecins.

L'Ordre reproche au Dr Coadou de ne pas avoir versé sa cotisation ordinale depuis son départ en retraite en mars 2011, parce qu'il poursuivait une activité médicale bénévole. Tout en le menaçant à de multiples reprises, y compris avec huissier, l'Ordre lui a proposé de demander son exclusion de la communauté médicale...!

Le SMG, depuis sa création, demande la suppression de l'Ordre des Médecins pour des raisons juridiques et politiques.

Depuis la création de l'Ordre en 1940, le médecin est soumis à une double juridiction que sont les tribunaux de droit commun et les tribunaux ordinaires. Nous considérons que le médecin, comme tout citoyen, n'a de compte à rendre que devant la collectivité. Les tribunaux de l'Ordre représentent donc une justice d'exception illégitime.

Sous prétexte de défendre la déontologie, l'Ordre s'est fait le pourvoyeur de la morale la plus réactionnaire. Parmi ses faits d'armes les plus récents, citons le refus de l'obligation faite aux médecins de pratiquer le tiers payant intégral, outil de justice sociale et le soutien aux employeurs par la réception illégale de leurs plaintes contre des médecins faisant le lien entre souffrance morale et travail^{1,2}.

Parce que tous les médecins sont contraints d'y cotiser, l'Ordre s'arroge le titre de porte-parole de l'ensemble de la profession, en place et lieu des représentants syndicaux. Ce fonctionnement autoritaire nous paraît illégitime et ne correspond pas à notre idée de la démocratie sociale.

Parce que nous voulons que le médecin soit un citoyen comme les autres, le SMG soutiendra toutes les luttes comme celle du Dr Coadou qui s'opposeront à l'Ordre des Médecins.

Nous demandons que sa suppression soit rediscutée par le gouvernement, promesse de campagne du candidat Mitterrand en 1981.

Contact : Association La santé un droit pour tous, 6 rue de Balaclava 33800 Bordeaux
06 70 54 76 85
santedroitpourtous33@gmail.com

1 <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/060415/le-conseil-de-lordre-des-medecins-est-il-partial>

2 <http://www.a-smt.org/index.htm>